

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique

Tome X, n° 14.

Bruxelles, avril 1934.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België

Deel X, n° 14.

Brussel, April 1934.

---

NOTES SUR LES MAMMIFERES

par Serge FRECHKOP (Bruxelles).

---

XVI. *Les Mammifères rapportés, en 1932, de l'Extrême-Orient  
par S. A. R. le Prince Léopold de Belgique.*

UNGULATA.

TRAGULIDAE.

Comme classification rationnelle des Chevrotains, il semble nécessaire d'admettre celle de THOMAS (1916), avec la modification apportée par Pocock (1919) (1). Cette classification réserve le nom générique de *Tragulus* uniquement pour les Chevrotains non-tachetés de la Région orientale. Ces derniers se divisent aisément en deux groupes, d'après la différence de taille des animaux adultes : celui des animaux de taille plus grande — groupe du « napu » — et celui des Chevrotains plus petits — groupe du « kanchil ». Ce groupement est appliqué dans le travail de LYON (1911). Suivant BONHOTE (1903, p. 296), le *Tragulus napu* (F. CUV.) n'est qu'une sous-espèce (2) du *T. javanicus* (OSBECK) qui devient ainsi le représentant du groupe des « napus ». Le groupe des « kanchils » est constitué par le *T. kanchil* (RAFFLES), avec ses nombreuses sous-espèces (3).

(1) Les titres des ouvrages cités se trouvent dans la liste bibliographique à la fin de cette note.

(2) Propre à Sumatra.

(3) Les dimensions du crâne d'un spécimen du *T. stanleyanus* GRAY à notre disposition, permettent de rattacher cette espèce aux « napus », bien que la coloration du pelage la rattache plutôt aux « kanchils ».

Les mensurations données par LYON (op. cit.) et celles que nous avons pu relever sur les spécimens du Musée, permettent de caractériser les deux groupes, d'après leurs dimensions, ainsi :

	« <i>kanchils</i> »	« <i>napus</i> »
long. totale ... ..	45-50 cm.	55-60 cm.
» du pied... ..	11,6-14,8 cm.	13,0-15,7 cm.
» cond.-bas. du crâne... ..	81-94 mm.	94-108 mm.
larg. zygomat. du crâne ... ..	40-46,5 mm.	46-52 mm.

Les deux groupes sont représentés dans la collection rapportée par S. A. R. le Prince Léopold.

*Tragulus javanicus borneanus* MILLER.

(*Tragulus borneanus*, MILLER, 1902, Proc. Biol. Soc. Wash., XV, p. 174).

(*Tragulus javanicus borneanus*, BONHOTE, 1903, Ann. & Mag. Nat. Hist., (7), 11, p. 296).

(*Tragulus javanicus borneanus*, LYDEKKER, 1915, Catal. of Ungul. Mamm., Brit. Mus., p. 270).

(*Tragulus napu borneanus*, LYON, 1911, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 40, p. 64).

1 ind. ♀, n'ayant pas atteint une taille d'adulte ; la première molaire ( $M^1/1$ ) est la seule sortie de la gencive ; recueilli à Poeroek-Tjawe (Jihoe), à la naissance du Barito, Bornéo, en mai 1932. — Peau et crâne.

N° 751 du Registre du Musée (N° 265 du collecteur).

LYDEKKER cite, dans son Catalogue (4), comme localité typique pour cette sous-espèce le « British North Borneo ». Au sujet des spécimens provenant de « Poeroek Jihoe, Barito Valey, S. Central Borneo », cet auteur remarque dans une note infrapaginale : « The reference of the specimens from this locality to the present race is provisional ». Or, notre spécimen montre un caractère, qui n'est pas spécifié dans les descriptions des formes distinguées jusqu'à présent. Notamment, le gris des cuisses est bordé, juste au-dessus du talon, d'une bande de poils roux-marron, large d'un centimètre ; le gris des cuisses est brunâtre, parce que les poils, qui couvrent ces parties et sont blancs à la base, deviennent brun-foncés à la pointe : le mélange du blanc et du brun-foncé donne le ton gris-brunâtre.

(4) Vol. IV, p. 271.

En l'absence d'un matériel de comparaison, il nous est impossible de juger, à quel point les autres détails du pelage justifieraient la distinction d'une race spéciale à la vallée du Barito (5), et à quel point elle mériterait d'être considérée comme sous-espèce différente, plutôt qu'une subdivision taxonomique encore moindre de la sous-espèce attribuée à Bornéo.

*Tragulius kanchil longipes* LYON

(Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 34, p. 628, 1908, et ib., vol. 40, p. 66, 1911).

(*Tragulius hosei*, LYON, 1907 (*partim*), nec BONHOTE, 1903).

1 ind. ♂, recueilli à Teloek-Betoeng, sur Barito, Bornéo, le 16 mai 1932; peau et crâne.

N° 752 du Reg. du Mus. (N° 274 du collecteur).

1 ind., représenté par une peau sans tête et sans sabots, absolument identique à la peau du spécimen précédent; provenant probablement de la même région et tué à la même époque que le précédent.

N° 752β du R. M. (pas d'étiquette de collecteur).

Le premier de ces deux individus mesure :

Long. du pied : 131 mm., long. cond.-bas. du crâne : 84,3 mm. ;

(5) Pour ceux qui pourraient s'intéresser aux détails de la coloration de notre spécimen, nous les résumons ainsi : poils du dos gris à la base, jaunes au milieu et noirs à la pointe; le gris basal n'étant pas perceptible du dessus, le dos présente un mélange de jaune et de noir, les parties différemment colorées des poils alternant irrégulièrement; le dessus du cou gris brunâtre, une bande médiane longitudinale étant à peine plus foncée. Tache noirâtre sur le dessus de la tête jusqu'à l'entre-deux des oreilles. Toute trace de roux ou de jaune éliminée sur les flancs du corps. Les avant-bras d'un brun jaunâtre, les pieds d'un gris-brun. Des poils d'un jaune-roussâtre bordent les bandes étroites blanches sur le côté interne des quatre membres; ces bandes blanches étant la continuation du blanc de la face ventrale du corps. Au milieu (longitudinalement) de la face ventrale — une légère trace d'une bande brunâtre, qui commence de la bande brune transversale se trouvant sur le cou juste au-devant des membres antérieurs. Au-devant de la bande brune, sur le dessous du cou, un triangle blanc, prolongé en avant et coupant en deux la « pointe du javelot » brune qui s'y trouve. Deux paires de bandes étroites blanches, disposées obliquement, bordent la « pointe du javelot » brune; la paire antérieure est très courte, la postérieure suit les flancs du cou sur toute sa longueur.

larg. zygomat. : 39,7 mm. ; la dentition montre que c'est un spécimen pas encore adulte.

LYON (1911, p. 67) distingue deux sous-espèces de « kanchils » à Bornéo : « *T. kanchil longipes*, from... the swampy lowlands of western and southwestern Borneo; *T. kanchil hosei*, from northern Borneo ». Etant donné, qu'il rapporte aussi à la première un spécimen provenant de la partie *sud-orientale* de l'île (Balik Papan Bay), il nous semble plus que probable que nos deux individus, provenant de la vallée du Barito, appartiennent également à cette sous-espèce. Celle-ci ne se distinguerait du *T. k. kanchil* (RAFFLES) que par la longueur du pied relativement plus grande que chez cette dernière sous-espèce (6).

#### CERVIDAE.

##### *Cervus (Rusa) unicolor brookei* HOSE.

(Ann. et Mag. of Nat. Hist., (6) 12, p. 206, 1898).

(*Rusa brookei*, LYON, 1906, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 31, p. 585; 1907, ib., vol. 33, p. 550; 1911, ib., vol. 40, p. 69).

(*Cervus unicolor brookei*, LYDEKKER, 1915, Catal. of the Ungul. Mamm., vol. IV, p. 80; GYLDENSTOLPE, 1920, Kungl. Svensk. Vet. Akad. Handl., Bd. 60, N° 6, p. 50; CHASEN & KLOSS, 1931, Bull. Raffles Mus., N° 6, p. 18 [paru en 1932]).

1 ind. ♂ juv., tué à Boentoeck, sur Barito, Bornéo, le 15 mai 1932; peau et crâne.

N° 753 du R. M. (N° 273 du collecteur).

N'ayant pas à notre disposition de matériel de comparaison, nous nous voyons forcés de nous fier entièrement à l'autorité de LYON (1911), qui désigne par *brookei* les « Sambars » ou « Cerfs d'Aristote », habitant la partie méridionale de Bornéo. Notre spécimen est un faon, dont la peau mesure 125 cm. du muffle à la pointe de la queue, et dont le crâne a une longueur condylo-basale de 174 mm. et une largeur zygomatique de 82 mm.

(6) LYON, 1908, p. 628. — Etant donné que LYON (1911, p. 66) désigne « avec beaucoup d'hésitation » par le nom de *longipes*, dont la localité typique est Sumatra, les « kanchils » du Sud de Bornéo, il nous semble nécessaire de noter, que nous voyons chez notre spécimen N° 752 une large bande (environ de 6 cm.) transversale d'un jaune-roux pâle, séparant le thorax du ventre et formant un prolongement en arrière, suivant la ligne médiane de la face ventrale. Ce caractère n'est pas mentionné dans les descriptions des sous-espèces citées ci-dessus.

## SIRENIA.

## DUGONGIDAE.

*Dugong australis* OWEN.

Squelette d'un individu non-adulte.

Provenance : îles Aroe, 1930.

N° 800 du Registre du Musée.

Le crâne mesure : du rostre au *foramen magnum*, en ligne droite, 24, 25 cm. ; des alvéoles des incisives supérieures, suivant la courbe du crâne, jusqu'à la suture lambdoïde 33 cm. ; larg. zygomat. : 16,5 cm.

Le spécimen a encore deux paires d'incisives supérieures, l'antérieure, qui disparaît chez l'adulte, étant très faible. Le nombre de vertèbres disposées derrière les 18 vertèbres du thorax, est supérieur à 26 (les toutes dernières caudales ont été égarées lors du transport).

C'est à dessein que le Dugong est placé dans notre liste entre les Ongulés et les Rongeurs. Les *Sirenia*, qui, avec les *Proboscidea*, se rattachent par l'intermédiaire des formes fossiles (7) à une même souche d'Ongulés primitifs, ont en même temps des traits structuraux qui suggèrent la comparaison avec les *Rodentia*. Remarquons immédiatement, que malgré la présence de ces traits, il ne faut aucunement se croire obligés de rapprocher génétiquement les Siréniens et les Proboscidiens des Rongeurs (8).

La ressemblance entre les Siréniens et Proboscidiens, d'une part, et les Rongeurs, d'autre part, s'exprime dans :

- 1) la conformation générale du crâne ;
- 2) la division, plus prononcée que chez les Ongulés, du système dentaire en deux parties, séparées par un diastème, l'une de ces parties étant transformée en défenses (Eléphants, Siréniens) ou en outil tranchant (Castor, Lièvre, etc.), et l'autre en une partie triturante ;
- 3) la *lamellation* des molaires (Eléphants, Porcs-épics) (9) ; etc.

(7) Voir : ABEL, 1928.

(8) Ce rapprochement est suggéré par M<sup>lle</sup> M. FRIANT (1933, pp. 28 et 106).

(9) Voir notre note XII dans le Tome VIII de ce Bulletin.

Mais cette ressemblance se manifeste encore davantage par la présence, dans les molaires des Siréniens, d'un trait approprié aux molaires des Rongeurs Sciuriformes et Hystricomorphes.

Ce trait commun avec les Rongeurs consiste dans la réunion des crêtes transversales de la couronne dentaire par une crête longitudinale au bord *interne* de celle-ci, dans les dents de la mâchoire *supérieure* (et au bord *externe*, dans les dents *inférieures*). Chez les Rongeurs, nous avons appelé cette crête longitudinale — l'*endoloph* (10), par opposition à l'*ectoloph*, qui, chez les *Ungulata*, réunit les crêtes transversales près du bord *externe* de la couronne (des dents *supérieures*). Cet *endoloph*, dont la présence chez le (†) *Miosiren* (voir la fig. 1 ci-contre) avait déjà depuis longtemps attiré notre attention, nous permet d'appliquer aux éléments structuraux de la couronne dentaire de ce fossile la même désignation, que nous avons antérieurement appliquée pour l'interprétation de la structure dentaire chez les Ecureuils, Porcs-épics, etc. Retrouvant chez (†) *Miosiren kocki* DOLLO et chez (†) *Halitherium schinzi* KAUP ce trait de Rongeurs, il nous a semblé utile, avant d'attirer l'attention à ce *parallélisme*, dans la structure des molaires des Siréniens et des Rongeurs, de retrouver les traces de ce modèle structural chez les Siréniens récents également.

Le présent spécimen nous permet de retrouver dans ses dents mâchelières supérieures, la trace des éléments structuraux nettement présents chez le (†) *Miosiren* (et, conformément à la règle de l'*homodynamie renversée* (11), les « analogues » de ces éléments, dans les dents inférieures de notre Dugong). Cette possibilité ne nous a pas été offerte par les anciens spécimens du g. *Dugong* de la collection du Musée.

La tendance à former un *endoloph* est, chez les Rongeurs, corrélatrice avec celle, qui amène l'état d'une distance moindre entre les arcades dentaires des côtés opposés dans la mâchoire supérieure, que l'espace entre les arcades vis-à-vis, dans la mâchoire inférieure (12). Cette seconde tendance n'est pas percep-

(10) Voir notre note IX dans le Tome VIII de ce Bulletin.

(11) Voir nos notes IX et XII, dans le Tome VIII, et les notes XIII et XV, dans le Tome IX de ce Bulletin.

(12) Il serait extrêmement intéressant de connaître la forme des molaires non-abrasées du Wombat (*Phascalomys*), les figures données par B. A. BENSLEY (*Trans. Linn. Soc. London, 1903, 2<sup>a</sup> Ser., Zool., vol. IX, part 3, plates 5 and 6*) ne faisant pas ressortir les détails qui nous intéressent.

tible chez les Siréniens, comme elle ne l'est d'ailleurs pas chez beaucoup de Rongeurs (par exemple, chez les Ecureuils).

Le parallélisme dans l'évolution de la dentition chez les Siré-

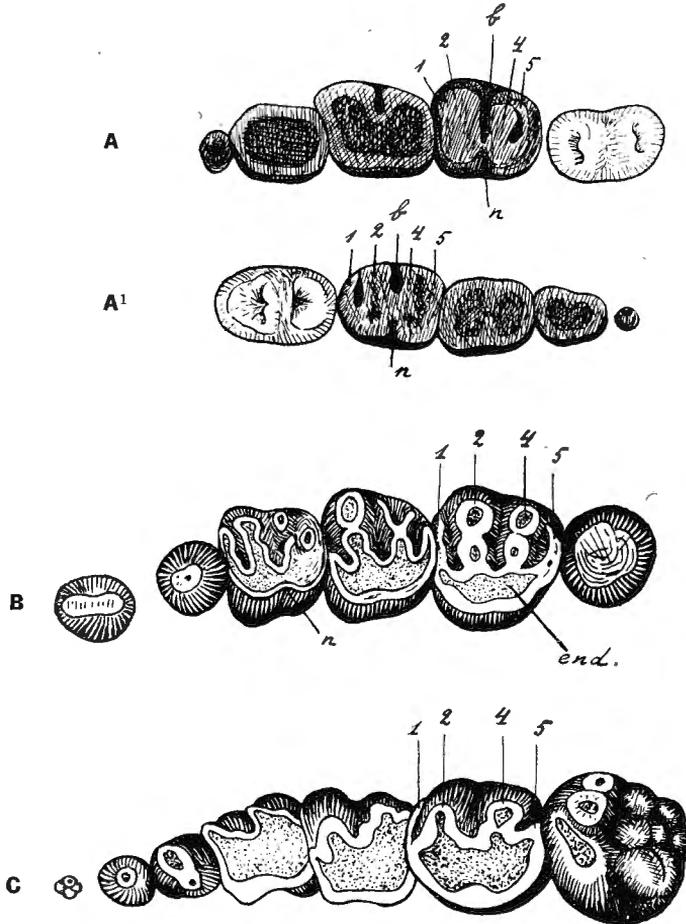


Fig. 1. — Dents mâchelières des *Sirenia* : A — supérieures gauches de *Dugong australis*; A<sup>1</sup> — inférieures droites du même (N° 800 du Reg. du Mus.), la mandibule étant placée en sens inverse à celui de la série de dents supérieures représentée sur la fig. A; B — supérieures gauches de (†) *Miosiren kocki* DOLLO (Miocène, Belgique); C — supérieures gauches de (†) *Halitherium schinzi* KAUP (Oligocène, Allemagne). A et A<sup>1</sup> orig.; B et C, d'après MAX WEBER, modifié.

niens et les Rongeurs, ainsi que des données récentes sur la biologie des premiers (13), sont de nature à nous contraindre de changer à fond l'idée qu'on s'était faite antérieurement de ces Mammifères marins.

## RODENTIA.

### SCIURIDAE.

#### *Sciurus (Ratufa) bicolor baliensis* (THOMAS).

(Ann. & Mag. of Nat. Hist., (8) 11, p. 506, 1913).

1 ind. ♂, peau et crâne; tué le 26 avril 1932 à Tjandi Koesoema, dans la partie occidentale de l'île Bali.

N° 698 du Reg. du Musée (N° 161 du collecteur).

Le spécimen mesure :

Long. du corps : 420 mm. ; long. de la queue : 445 mm. (avec poils) ;

Long. du pied (avec griffes) : 70 mm. (état sec).

Son crâne mesure :

Long. basale : 56 mm. ; long. maxima : 71 mm. ; larg. zygomat. : 44,3 mm. ; long. de la série des dents mâchelières supérieures : 13 mm.

La comparaison de ce spécimen avec ceux de *Sc. (Ratufa) bicolor* de Java, de Sumatra et de Malacca, montre, chez le premier, la particularité d'une partie postérieure du dos d'un jaune grisâtre, la majeure partie du dos étant recouverte de poils

(13) Qu'il nous soit permis de reproduire ici le passage suivant (VAN STRAELLEN, 1933, pp. 169-170) se rapportant aux Dugongs des îles Aroe, d'où provient aussi notre spécimen, et qui contribue à infirmer la réputation (cf. : BREHM'S TIERLEBEN, Säugetiere, Bd. III, p. 582, chapitre refait par HILZHEIMER, 1925) d'animaux obtus (« stumpfsinnig ») qu'on attribue généralement aux Sirènes; suivant ce passage, le Dugong, lorsqu'on le poursuit en canot automobile, « parvient souvent à s'échapper, car avec une vivacité étonnante chez un être que l'on regarde volontiers comme lent et stupide, il fait un tête-à-queue, repasse lestement le long du bordage de l'embarcation et se dérobe à son adversaire, dont le bateau ne peut suivre de pareilles évolutions ».

bruns foncés, entre lesquels viennent s'intercaler çà et là des poils jaunes grisâtres (14).

*Sciurus (Ratufa) ephippium ephippium* S. MÜLLER.

(Tijdschr. Nat. Gesch. Physiol., v. V, p. 147, 1838-1839).

1 ind. ♀, peau et crâne; tué le 15 mai 1932 près de Boentok, sur Barito, S.-E. de Bornéo.

N° 699 du Reg. du Musée (N° 268 du collecteur).

Le spécimen mesure :

Long. du corps : 350 mm.; long. de la queue (avec les poils) : 480 mm.;

Long. du pied (état sec) : 70 mm. (les griffes comprises).

Son crâne mesure :

Long. basale : > 47 mm.; long. maxima : > 59 mm.; larg. zyg. : 37,4 mm.; long. de la série des dents mâchelières supér. : 12,7 mm.

ROBINSON et KLOSS (1918, pp. 189-190) citent quatre sous-espèces de *R. ephippium* pour l'île de Bornéo proprement dite : *baramensis*, *cothurnata*, *sandakanensis* et *ephippium*. Le Sud-Est de l'île est habité par cette dernière.

*Sciurus (Callosciurus) atricapillus atrox* MILLER.

(Smithson. Miscell. Coll., vol. 61, N° 21, p. 23, 1913).

1 ind. ♂, peau et crâne; tué le 11 mai 1932 à Penda Siroen, S. Maroewai, Bornéo.

N° 694 du Reg. du Mus. (N° 228 du coll.).

Le spécimen mesure :

Long. du corps : 280 mm.; long. de la queue (avec poils) : 290 mm.; long. du pied (état sec, griffes comprises) : 55 mm.

(14) Un trait éthologique mérite d'être noté: le spécimen en question porte dans son pelage les graines d'une Géraniacée, si bien fixées que les procédés de la mise en peau ne les ont pas fait tomber. Ces graines atteignent la longueur de 10 cm. et nous avons pu en compter, environ, deux dizaines, attachées à différentes parties du corps de l'animal. Les Géraniacées étant des végétaux herbacés, les graines attachées au pelage de l'écureuil témoignent de ses excursions terrestres, ainsi que de la part qu'il prend dans la propagation de ces végétaux et à quel point ceux-ci peuvent participer dans la nourriture de l'animal.

Son crâne mesure :

Long. basale : environ 45 mm. ; long. maxima : 55,5 mm. ;  
larg. zygomat. : 33,8 mm. ; long. de la série mâchelière supér. :  
10,3 mm.

L'espèce *Sciurus atricapillus* SCHL. appartient au groupe du  
*Sc. prevosti* DESM. (15) ; cette dernière espèce a été incluse  
d'après la structure du *baculum* (16), dans le « genre » (17)  
*Callosciurus* ; l'espèce *atricapillus* est une de celles qui habitent  
Bornéo. MILLER (1913) en distingue la sous-espèce dont les  
caractères se retrouvent chez notre spécimen.

*Sciurus (Callosciurus) vittatus dulitensis* BONHOTE.

(Ann. & Mag. of Nat. Hist., (7) 7, p. 451, 1901).

4 individus provenant de Bornéo ; peaux et crânes.

N° 695 du R. M. (N° 199 du collecteur) — ♀ tuée le 5 mai 1932  
à Boentok, sur Barito ;

N° 695β du R. M. (N° 200 du collecteur) — ♂ tué le 5 mai 1932  
à Boentok, sur Barito ;

N° 695γ du R. M. (N° 225 du collecteur) — ♂ tué le 10 mai  
1932 à Penda Siroen, S. Maroewai ;

N° 695δ du R. M. (N° 281 du collect.) — ♀ assez jeune, tuée  
le 16 mai 1932 à Djanamas, sur Barito.

Les peaux mesurent respectivement :

	N° 695	N° 695β	N° 695γ	N° 695δ
long. du corps ... ..	260 mm.	265 mm.	250 mm.	210 mm.
» de la queue (avec poils) ... ..	250 »	240 »	235 »	235 »
» du pied (état sec ; griffes comprises)	45 »	45 »	45 »	43 »
Mesures des crânes :				
long. basale ... ..	41 »	39 »	env. 40 »	>37 »
long. maxima ... ..	51 »	48,5 »	49,5 »	—
larg. zygomat. ... ..	29,7 »	28,3 »	29,0 »	29,3 »
long. de la série den- taire supér. ... ..	9,2 »	8,8 »	8,9 »	8,0 » (18)

(15) BONHOTE, (1901).

(16) THOMAS, O., (1915).

(17) Nous trouvons non-équivalentes les bases de distinction de  
certains « genres » qu'on a reconnus dans l'ensemble qui constituait,  
autrefois, un seul genre *Sciurus* ; c'est pourquoi, provisoirement,  
nous ne reconnaissons à tous ces « nouveaux genres » qu'une valeur  
de sous-genres.

(18) L'individu n'a qu'une prémolaire, tandis que les autres en  
ont deux au-devant des molaires supérieures de chaque côté.

BONHOTE (1901, p. 444) ayant distingué dans l'espèce *Sciurus vittatus* RAFFL. une sous-espèce propre à l'île de Bornéo, sous le nom de *Sc. vittatus dulitensis* (19), LYON (1911) et MILLER (1913) la citent en qualité d'espèce. Considérant *dulitensis* comme une espèce, MILLER en distingue une sous-espèce, d'après la coloration des parties inférieures du corps « usually more dull and more diluted with white » — le *Sc. dulitensis dilutus*. ROBINSON et KLOSS (1918) attribuent, en outre, à l'espèce *vittatus* une troisième forme propre à Bornéo et qu'ils envisagent comme une sous-espèce de *Sc. vittatus*, notamment le *Sc. conipus* LYON (20), qui se distingue par « a very dull « red » belly and conspicuous gray legs and feet ». — Nos spécimens ayant le rouge du ventre d'un ton assez vif, nous croyons avoir affaire à la variété *dulitensis*. Cependant, étant donnée la grande variabilité individuelle, propre aux écureuils de nos pays (21),

(19) L. c., p. 451. — Remarquons, que BONHOTE distingue la sous-espèce *dulitensis* de la forme typique (qu'il désigne à tort par le nom de *Sc. vittatus typicus* RAFFLES; RAFFLES n'ayant jamais appliqué à cette forme la désignation *typicus*, la forme typique peut être distinguée de ses sous-espèces seulement par la désignation : *Sc. v. vittatus* RAFFL.), principalement par l'absence, chez la première, d'une pointe rouge à la queue (l. c., p. 445 et p. 451). Par contre, nous retrouvons la pointe rouge de la forme fondamentale, c'est-à-dire du *Sc. v. vittatus*, chez un spécimen appartenant aux collections du Musée et provenant de l'île Luzon. Le rouge du ventre de ce spécimen est plus marron que chez *dulitensis*, mais la ligne latérale est aussi claire (« cream-buff ») que chez *dulitensis*, et non comme chez *vittatus vittatus*. Dans la coloration des parties supérieures du corps la moucheture brun-jaunâtre domine le noir des poils, de sorte que l'animal paraît plus clair et plus jaunâtre que la sous-espèce typique (*vittatus*). Le spécimen de Luzon ne se distingue pas des représentants bornéens du *Sc. vittatus* par ses dimensions. Si les caractères distinctifs du spécimen de Luzon se montreraient constants, le spécimen (N° 383 du Registre du Musée) devrait devenir le type d'une sous-espèce nouvelle qu'on pourrait désigner *Sc. vittatus luzonensis*.

(20) C'est le nom par lequel LYON remplace (1911, Proc. Biol. Soc. of Washington, vol. XXIV, p. 98) celui qu'il avait appliqué à la nouvelle forme (*Sciurus poliopus*, LYON, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 40, p. 88), ce dernier nom ayant déjà été employé antérieurement pour une autre espèce.

(21) Ainsi, la comparaison de quelques dizaines d'écureuils provenant de diverses contrées de la Belgique et tués à toutes les époques de l'année, nous a permis de retrouver, parmi ceux-ci, les trois types qu'on rencontre en Sibérie et qui chacun y habite une forêt différente, constituée par l'une des trois essences de conifères : pin,

d'une part, et ne reconnaissant la possibilité de la subdivision des espèces en des groupes, qui se distinguent l'un de l'autre par des caractères à peine perceptibles, que lorsqu'on se trouve en présence de séries très nombreuses, d'autre part, c'est seulement le nom spécifique de *vittatus* que nous rattachons avec certitude à nos spécimens.

*Sciurus (Callosciurus) sp.* — aff.: *notatus* BODD.

1 ind. ♀, peau et crâne; date et lieu de provenance exacts inconnus.

N° 696 du Reg. Mus. (N° 188 du collecteur).

La peau mesure :

Long. du corps : 240 mm.; long. de la queue (avec poils) : 220 mm.;

Long. du pied (griffes comprises; état sec) : 33 mm.

Le crâne mesure :

Long. bas. : 38 mm.; long. maxima : 47,6 mm.; larg. zygomat. : 27,5 mm.;

Long. de la série des dents mâchelières supérieures (2 P 3 M) : 8,5 mm.

BONHOTE (1901, p. 444) dit, que le nom de *Sc. notatus* « has to be restricted to a small and light-coloured species inhabiting Java and Sumatra ». Notre spécimen provient ou bien de l'île Bali, ou bien, plus probablement, de Bornéo (S.-E. de cette île).

La longueur du spécimen que BONHOTE décrit sous le nom de « *Sc. notatus typicus* BODD. » (22) mesure 213 mm. de long, plus les 175 mm. de la queue, et son pied mesure 38 mm. Notre spécimen, bien que nettement plus grand, a la même longueur de pied que le spécimen de BONHOTE. La ligne claire le long de chaque côté du corps est bordée en dessous par une bande de coloration égale à celle du dos. Mais le côté ventral du corps de notre écureuil est recouvert de poils d'un orange pâle, à travers

sapin ou cèdre. Ces trois types correspondent aux trois « morphae » décrites par SEREBRENNIKOW (P. Z. S., 1931). En Belgique, où la sélection naturelle de ces trois types ne trouve pas les bases écologiques qui existent en Sibérie, ils s'entrecroisent et réapparaissent dans une même nichée. Aussi trouve-t-on des spécimens constituant un passage graduel d'un type à l'autre, de sorte que ces trois types ne sont pas séparés l'un de l'autre d'une façon nette.

(22) Cette désignation n'est pas exacte et doit être remplacée par *Sc. n. notatus* BODD.

lequel perce le gris-foncé de la base de ces poils. Le côté extérieur de ses quatre pieds est d'un gris cendré, qui les distingue nettement de la coloration générale du corps, celle-ci étant d'un brun-clair jaunâtre, moucheté de noir. — Comparant notre écureuil à un ancien spécimen de *Sc. notatus* provenant de Java (23), nous retrouvons, chez ce dernier, les caractères de notre spécimen, à part que, sur le ventre, le gris-foncé prédomine, l'orange étant réduit à un lavis orangeâtre, plus prononcé sur la partie inguinale du ventre. — En l'absence d'un matériel de comparaison, nous nous bornons à indiquer les affinités de notre spécimen avec l'espèce *Sc. notatus*.

*Sciurus (Tomeutes) steeri* GUNTHER.

(*Sciurus steeri*, GÜNTHER, 1876, Proc. Zool. Soc., p. 735, pl. LXIX).

Notons que THOMAS (1915), en distinguant le « genre » (24) *Tomeutes* du « genre » *Callosciurus*, se basait sur la structure du *baculum*, mais que précisément pour le *Sc. steeri* et pour l'« espèce » qu'il appela *Sc. juvenus* cette structure lui était inconnue; il admettait donc la probabilité de la ressemblance de cet os chez ces écureuils avec le type qu'il établit chez le « genre » *Tomeutes*. C'est donc sans certitude absolue que nous suivons THOMAS en rapportant l'espèce *steeri* au groupe *Tomeutes*, auquel nous n'attribuons, d'ailleurs, qu'une valeur de sous-genre.

Remarquons ensuite que GÜNTHER avait décrit sous le nom de *Sc. steeri* deux écureuils à origine et coloration suffisamment différentes, pour que THOMAS (1908) ne tarde pas d'y reconnaître deux « espèces » : réservant le nom donné par GÜNTHER à l'espèce provenant de l'île Balabak, THOMAS proposa le nom de *Sc. juvenus* pour la forme propre à l'île Palawan. Etant donnée la ressemblance très nette entre les deux formes, ainsi que leur dissemblance commune avec d'autres espèces, nous croyons devoir conserver, dans leur dénomination, l'indication sur leurs affinités génétiques étroites; c'est pourquoi nous les envisageons comme des variétés d'une seule espèce.

(23) Notre prédécesseur au Musée, M. Alphonse DUBOIS, avait déterminé ce spécimen de Java comme *Sc. plantani* LJUNG.; suivant BONHOTE (l. c., p. 445), ce dernier nom est le synonyme de « *Sc. notatus typicus* », c'est-à-dire du *Sc. n. notatus*.

(24) Cf. note infra-paginale 17.

1 ind. ♀, peau et crâne; tué à Gulang-Gulang, sur le versant S. E. du pic Capoas, situé sur la presqu'île, limitée par le golfe de Malampaya; île Palawan (Philippines), le 5 avril 1932.

N° 697 du Reg. du Musée (N° 49 du collecteur).

L'extérieur de ce spécimen correspond à la description originale de GÜNTHER du *Sc. steeri*, provenant de l'île Balabak et figuré à l'avant-plan, sur la planche donnée par cet auteur. Remarquons que chez notre spécimen, le marron moucheté de noir sur le dos, reçoit un reflet de rouille sur les flancs et passe au roux-orange au ventre. La queue couleur de rouille, — « bright brownish red », d'après GÜNTHER, — est irrégulièrement annelée de noir. Les poils du corps ont un anneau orange, la base et la pointe de chaque poil étant noires; dans les poils de la queue la disposition des couleurs est inverse — un anneau noir se trouve au milieu d'un poil rouge-orange; vers le bout de la queue le nombre d'anneaux noirs augmente et la pointe de chaque poil devient également noire, de sorte que l'extrémité de la queue est noire.

Contrairement au spécimen, provenant de l'île Balabak, décrit par GÜNTHER, notre spécimen provenant de l'île Palawan (25) a sur les flancs des poils blanchâtres mêlés aux poils rouges mouchetés. Ces poils blanchâtres sont surtout nombreux à l'extérieur des hanches, où ils forment une tache; ce caractère l'allie nettement à la forme distinguée sous le nom de *juvencus*. Il est probable, d'ailleurs, que les deux formes ne constituent que des « phases » différentes d'une même espèce.

*Sciurus (Tomeutes) steeri juvenus* THOMAS.

(*Sciurus juvenus*, THOMAS, 1908, Ann. and Mag. of Nat. Hist., (8) 2, p. 498).

(*Sciurus steeri*, GÜNTHER, 1876, Proc. Zool. Soc., p. 735 [*partim.*]).

1 ind. ♀, peau; tué le 4 avril 1932 près de la baie de Malampaya, au Nord de l'île Palawan.

N° 790 du Reg. du Musée; (N° 30 du collecteur).

Ce spécimen correspond à l'individu, provenant de l'île Palawan décrit par GÜNTHER, et figuré à l'arrière-plan de la planche, se rapportant à la description du *Sc. steeri*. Cependant, le côté

(25) Voir plus bas la description du spécimen suivant, ainsi que le travail de A. B. MEYER (1896-1897). Comparez aussi les spécimens de l'île Mindanao examinés par MATSCHIE (1898).

ventral de notre spécimen n'est pas « pure white with exception of the root of the tail » ; il présente plutôt des taches de poils blancs, dispersées sur un fond roux-ocré ; les taches blanches se trouvent sur le dessous du cou et sur la poitrine, tandis que, vers la queue, le roux est plus prononcé et d'un ton plus épais, devenant plus pâle sur le côté interne des membres antérieurs (26). Le dos est d'un brun-marron, moucheté de noir. Les poils grisonnants des flancs se concentrent sur les hanches qui deviennent ainsi grisâtres. La queue, plus distinctement annelée de noir que chez le spécimen précédent, présente une nuance plus ocracée que rouge, dans les anneaux clairs et les pointes des poils.

Les dimensions de nos deux spécimens de *Sc. steeri* (N° 697 et N° 790) se rapprochent des dimensions citées par GÜNTHER pour les spécimens-types :

	<i>long. du corps</i>	<i>long. de la queue (avec poils)</i>	<i>long. du pied (état sec; griffes comprises)</i>
N° 697 (27)	255 mm.	220 mm.	37 mm.
N° 790	250 »	240 »	38 »

*Sciurus (Nannosciurus) melanotis borneanus* (LYON).

(*Nannosciurus borneanus*, LYON, 1906, Proc. Biol. Soc. Wash., vol. 19, p. 54; 1907, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 33, p. 558; 1911, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 40, p. 97).

(*Nannosciurus melanotis borneanus*, ROBINSON and KLOSS, 1918, Records Indian Mus., vol. 15, p. 249).

2 individus tués le 16 mai 1932 à Mur of Djanamas, sur Barito, Bornéo ; (N° 282 du collecteur).

♀ — N° 700 du R. M. ; peau et crâne incomplet ;

♂ — N° 700β du R. M., en alcool.

(26) Suivant MEYER (op. cit.), la différence de couleur du côté ventral, chez les individus du *Sc. steeri*, ne constitue pas une différence sexuelle.

(27) Le crâne de ce spécimen a deux prémolaires supérieures de chaque côté, conformément à l'indication de MEYER (l. c.) pour l'espèce ; il mesure : long. basale : 40,5 mm. ; long. maxima : 52,3 mm. ; larg. zygomat. : 32,3 mm. ; série mâchoière supérieure : 10,8 mm.

## MURIDAE.

## MURINAE.

Ce groupe est représenté, dans la collection rapportée par S. A. R., par cinq jeunes individus, dont la détermination nous est rendue impossible par suite de leur jeune âge, les « clés » pour la détermination des espèces étant basées sur les caractères des individus adultes, d'une part, et par l'absence d'un matériel de comparaison, d'autre part. Quatre de ces jeunes rats ont été pris le 27 avril 1932 à Tjandi Koesoema, W. Bali, tandis que le cinquième, beaucoup plus jeune, a été pris à Khun Than, dans le Nord du Siam, à une altitude d'environ 1,000 m., le 23 février 1932. Tous ces spécimens sont conservés en alcool et constituent respectivement : les 4 spécimens de l'île Bali — le N° 791 du Reg. du Musée ; l'unique spécimen du Siam — le N° 792 du Reg. du Musée.

## CARNIVORA.

## MUSTELIDAE.

*Lutra sumatrana* (GRAY).

(*Barangia sumatrana*, GRAY, 1865, Proc. Zool. Soc. London, p. 123).

1 ind. ♀, peau et crâne ; tué le 12 mai 1932, à Penda Siroen, S. Maroewai, Bornéo.

N° 796 du Reg. Mus. (N° 244 du collecteur).

Les deux dents postérieures de chaque côté de la mâchoire supérieure sont bien différentes des mêmes dents de la *Lutra loyii* (28), représentées sur l'image donnée par LYON (1908, p. 560), et ressemblent à celles de *Lutra barang*, sur la même image. Cette dernière espèce, n'étant pas propre à Bornéo, notre spécimen appartient à l'espèce *Lutra sumatrana*, dont il a les proportions et les caractères extérieurs.

La peau mesure, du nez à l'anus, 68 cm., la queue 47 cm. (29).

(28) Conformément à la règle établie par M<sup>lle</sup> M. FRIANT (1932) pour la forme des dents, celles de *L. loyii*, espèce de taille plus petite que *L. barang* et que *L. sumatrana*, sont de forme plus simple que les dents des deux dernières espèces.

(29) Ce qui constitue *plus de la moitié* (environ 70 p. c.) de la longueur du corps, tandis que chez *L. loyii* la longueur de la queue n'atteint pas la moitié de la longueur du corps (tête comprise).

Le crâne mesure : long. cond.-bas. 118, 4 mm. ; larg. zygomat. : 70,4 mm.

### URSIDAE.

#### *Ursus (Helarctos) malayanus* RAFFLES.

(*Ursus malayanus*, RAFFLES, 1822, Trans. Linn. Soc., vol. XIII, p. 254).

(*Helarctos eurypsilus*, HORSFIELD, 1825, Zool. Journ., II, p. 234).

1 ind. ♀, juvénile, conservé en alcool.

N° 797 du Reg. du Musée (30).

Longueur : du nez jusqu'au bout de la queue 52 cm., pied (post.) 8,5 cm. (sans griffes).

### VIVERRIDAE.

#### *Viverricula malaccensis baliensis* SODY.

(Natuurk. Tijdschr. voor Nederl.-Indië, 3<sup>de</sup> Afl. van Deel XCI, p. 353, 1931).

1 ind. ♂, peau et crâne ; tué le 26 avril 1932 à Tjandi Koesoema, partie occidentale de l'île Bali.

N° 798 du R. M. ; (N° 165 du collecteur).

Les caractères du crâne (31), la taille et la coloration, que nous avons pu comparer avec la coloration des spécimens de *Viverricula malaccensis* (GMELIN) se trouvant au Musée, nous ont fixés sur l'espèce, à laquelle on doit rapporter notre spécimen. D'autre part, le lieu d'origine de ce dernier nous oblige à le rapporter à la sous-espèce distinguée par SODY, d'autant plus que ce spécimen a sur le cou le dessin que l'auteur cité attribue à cette sous-espèce.

La peau mesure : tête et corps : 56 cm. ; queue : 33 cm. ; pied : 8 cm. Les dimensions du crâne sont les suivantes :

Long. cond.-bas. : 88,8 mm. ; larg. zygomat. : 40,7 mm.

(30) Ce spécimen est l'un des trois jeunes de cette espèce, rapportés vivants et donnés au Jardin Zoologique d'Anvers par S. A. R. le Prince Léopold de Belgique. L'un d'eux est mort le 27 juin 1932, bientôt après son arrivée à Anvers, et est venu compléter les collections du Musée ; les deux autres sont encore en vie.

(31) Cf. : BIRULA (1913).

## FELIDAE.

*Felis bengalensis javanicus* DESMAREST.

2 ind., ♂ et ♀, peaux et crânes.

N<sup>os</sup> 799 (♂) et 799β (♀) du R. M. (N<sup>os</sup> 164 et 180 du collecteur).

Le ♂ a été tué le 26 avril 1932 à Tjandi Koesoema, Bali occid.; la ♀ un peu plus tard et, probablement, non loin du même lieu.

Ces deux spécimens du Chat servalin mesurent :

Peaux : ♂ — tête et corps : 55 cm. ; queue : 18 cm. ; pied (état sec) : 9 cm. ; ♀ — tête et corps : 57 cm. ; queue : 20,5 cm. ; pied (état sec) : 9 cm.

Crânes : ♂ — long. max. : 81,6 mm. ; long. cond.-bas. : ? ; larg. zygomat. : 50,4 mm. ; ♀ — long. max. : 82,5 mm. ; long. cond.-bas. : 75 mm. ; larg. zygomat. : 51,8 mm.

## PHOLIDOTA.

## MANIDAE.

*Manis javanica* DESMAREST.

1 ind. ♂ juvénile ; peau ; date et lieu d'origine exacts inconnus. N<sup>o</sup> 299e du Registre du Musée.

La longueur totale du spécimen est de 435 mm. Le nombre d'écailles dans la queue est de trente par rangée longitudinale ; ce nombre est le maximum connu pour l'espèce. Le nombre de rangées transversales d'écailles, recouvrant le corps proprement dit, c'est-à-dire sans la tête et sans la queue, est de vingt (32).

## CHIROPTERA.

## PTEROPODIDAE.

*Pteropus vampyrus pluton* TEMMINCK.

(Esq. Zool., p. 53, 1853) (33).

2 ind., ♂ et ♀, tués le 25 avril 1932 à Tjandi Koesoema, Bali occident. ; peaux et crânes.

(32) Au sujet de l'importance de ce dernier caractère, consultez notre note sur les Pangolins dans le Tome VII (N<sup>o</sup> 22), 1931, de ce Bulletin (notamment les §§ 9 et 10 de la note).

(33) Vide: ANDERSON (1912), p. 353 et p. LXX.

♂ — N° 793 du Reg. du Mus. (N° 162 du collecteur) ;

♀ — N° 793β du Reg. du Mus. (N° 163 du collecteur).

La longueur de l'avant-bras (*humerus*) est de 200 mm., chez le ♂, et 205 mm. chez la ♀. Le crâne du ♂, brisé dans la partie cérébrale, mesure, du bord alvéolaire des incisives jusqu'au bord postérieur du palais, 50,5 mm., la largeur zygomatique étant de 47,6 mm.

Les processus post-orbitaires de l'os frontal et du jugale ne sont réunis que par une aponeurose, dans le crâne du ♂ ; dans le crâne de la femelle, les deux processus se sont soudés et l'anneau orbitaire est ainsi complet ; la longueur basale de ce crâne est de 77,6 mm., la longueur du palais étant de 48 mm. et la largeur zygomatique de 47,1 mm.

*Cynopterus brachyotis brachyotis* (S. MÜLLER).

(*Pachysoma brachyotis*, S. MÜLLER, Tijdschr. Nat. Gesch., V, pt. I, p. 146, 1838).

(Cf. : ANDERSON, 1912, p. 614 ; LYON, 1911, p. 127).

3 ind., ♂ ♀ ♀, tués le 4 mai 1932 à Poelan Djamboe, sur Barito, Bornéo.

N° 794, 794β et 794γ du R. du M. (N°s 194, 195 et 196 du collecteur).

Remarquons au sujet de la coloration de nos spécimens que le dos de l'une des femelles (N° 794γ) est plus brunâtre que celui des deux autres individus, chez lesquels la partie antérieure du dos est lavée d'un roux-jaunâtre ; ce roux devient plus prononcé sur les côtés du cou, d'où il se répand sur la poitrine et, chez la femelle (N° 794β), sur les flancs en dessous des ailes, le long du ventre gris-beige (34).

VESPERTILIONIDAE.

*Myotis muricola* (GRAY).

(*Vespertilio muricola*, GRAY, Cat. Spec. Draw. Mamm. Birds Nepal & Thibet, etc., p. 4, 1846) (35).

11 individus, conservés en alcool ; tués à Boentok sur Barito, Bornéo, le 5 mai (1 ♀) et le 15 mai (4 ♂, 6 ♀), 1932.

N° 795 du Reg. du Musée.

(34) L'absence d'un matériel de comparaison nous prive de la possibilité de contrôler la justesse de la remarque de SODY (1930, p. 267) ; toutefois, nos spécimens se montrent favorables pour la distinction faite par ANDERSON, que cite SODY.

(35) Vide : LYON, 1911, p. 134.

Bien que les caractères extérieurs nous conduisaient à reconnaître immédiatement cette espèce, c'est seulement après avoir retiré le crâne de la peau que nous avons pu constater, dans la mâchoire supérieure, la petite prémolaire intercalée entre les prémolaires antérieure et postérieure, comme cela est typique pour le genre. En comparant les dimensions de nos spécimens avec les dimensions que LYON cite pour cette espèce, nous trouvons qu'elles sont légèrement plus grandes chez nos spécimens. En l'absence d'un matériel de comparaison nous n'oserions pas reconnaître dans nos spécimens l'espèce *M. carinatae* MILLER, laquelle, d'ailleurs, ne devrait, à notre point de vue, être considérée que comme une sous-espèce de *M. muricola* (36).

## PRIMATES.

### HYLOBATIDAE.

La classification des Gibbons faite par KLOSS (1929) semble mieux exprimer les relations exactes entre différentes formes, distinguées jusqu'à présent, que la classification proposée par Pocock (1927). Cependant, basée presque uniquement sur la coloration du pelage, — caractère instable par excellence chez les Gibbons, étant donné que, dans certaines espèces, un même individu peut passer, au cours de sa vie, par différentes « phases » de coloration (37), — la classification de KLOSS ne peut prétendre être définitive. Des contributions qui invoquent, comme celle de Pocock (op. cit.) et celle de SCHULTZ (1933), en fait de critères systématiques les caractères structuraux, jalonneront à l'avenir la voie vers une classification qui exprimera les relations réelles entre les diverses formes de la famille des Gibbons. D'autre part, des observations plus nombreuses et suivies sur la modification du pelage chez un même individu, ou des observations simultanées sur une série de spécimens d'une même espèce (38), pourront montrer la part exacte à attribuer à la coloration. En attendant, chaque occasion de contrôler les données existantes sur les Gibbons, est particulièrement intéressante pour l'étude de cette famille reliant morphologiquement les Anthropomorphes avec les Cercopithecidés.

(36) Cf.: LYON (l. c.), mensurations données à la p. 136, et la description originale de *M. carinatae* par MILLER (1906).

(37) Cf.: ELLIOT (1913), p. 115 et Pocock (1927), p. 737.

(38) Voyez plus bas les remarques au sujet du Nasique.

Nous croyons pouvoir reprocher à Pocock de considérer les *Hylobates agilis*, *H. leuciscus* (39), et *H. mülleri* comme des sous-espèces du *H. lar*, car on a toujours désigné par ce dernier nom l'espèce aux quatre mains blanches ou, toutefois, plus claires que les bras et les jambes. Or, chez les *H. agilis*, *H. leuciscus* (= *cinereus*) et *H. mülleri*, les quatre mains ont, comme veut bien le reconnaître Pocock (40), « approximativement la même couleur que les bras et les jambes » ; ou bien les quatre mains sont même *plus foncées* que le restant des membres, comme nous avons pu le voir sur les spécimens du *H. agilis* et du *H. mülleri* dans la collection du Musée.

D'autre part, KLOSS restitue pour l'une de ces formes, notamment pour *H. agilis*, propre à la partie Sud-Ouest de Sumatra (41) la valeur d'espèce, mais rassemble la forme javanaise et les quatre variétés qu'il distingue parmi les Gibbons de Bornéo, en une seule espèce — le *H. cinereus* (LATREILLE). La séparation du *H. agilis* basée sur le fait que les Gibbons javanais et bornéens « have no marked pale phases quite equivalent to those of *agilis*, nor have the males a preputal tuft as in *agilis* » (42), semble plus ou moins bien fondée. Mais il n'en est pas de même pour la réunion des Gibbons de Java et de Bornéo. Comparant la peau de l'espèce javanaise, l'unique (43), il est vrai, qui se trouve dans la collection du Musée, avec plusieurs spécimens de Gibbons originaires de Bornéo, auxquels viennent s'ajouter les deux spécimens décrits ci-dessous, nous voyons que le pelage du spécimen javanais est d'un gris cendré, qui devient plus clair sur le côté ventral, tandis que *tous* les spécimens de Bornéo ont la face ventrale du corps nettement *noire* ou *noire brunâtre*. Les quatre mains du Gibbon javanais sont du même *gris cendré* que le restant des membres, tandis que chez tous les Gibbons de Bornéo elles sont *noires* ou d'un *brun foncé* qui, chez les spécimens représentant la « phase » foncée, se propage sur les bras et les jambes (44). Notons que ELLIOT (1913), conformément à

(39) Suivant KLOSS (l. c., p. 113, note infra-paginale) ce nom doit céder la place à celui de *H. cinereus* (LATREILLE).

(40) Op. cit., p. 722, et comme nous le trouvons chez les spécimens du *H. cinereus* (= *leuciscus*) du Musée.

(41) Cf. : SCHLEGEL, 1876, p. 31 : cet auteur notait qu'à Sumatra le *H. lar* est « très différent » du *H. agilis*.

(42) KLOSS, op. cit., p. 114.

(43) Ce spécimen porte le N° 762 du Registre du Musée.

(44) SCHLEGEL (op. cit., p. 20) cite, pour l'espèce javanaise, des spécimens à poitrine « d'un blanc grisâtre », à poitrine noire et à

ce que nous montrent les spécimens se trouvant à notre disposition, caractérise le Gibbon javanais comme étant « uniformly gray » (op. cit., III, p. 167) et les Gibbons bornéens comme ayant le côté ventral du corps noir (ib., p. 172). POCOCK (1927, p. 722, « clé ») fait la même distinction.

Ainsi, si on veut attribuer la valeur de sous-espèces d'une seule espèce aux Gibbons propres à différentes régions de l'île de Bornéo, on doit toutefois, nous semble-t-il, envisager le Gibbon javanais comme une espèce distincte de celle de Bornéo et réserver le nom de *H. cinereus* (= *leuciscus*) pour l'espèce javanaise. D'autre part, les quatre formes bornéennes que reconnaît KLOSS et qui, par paires, correspondent aux deux espèces bornéennes que distinguait SCHLEGEL, nous suggèrent l'idée d'une différenciation d'une seule espèce bornéenne en des sous-espèces qui répètent certains caractères, qui s'étaient déjà précisés lors de la différenciation du genre en espèces propres à d'autres régions de l'Insulinde. Ainsi la forme « nouvelle » que KLOSS appelle « *H. cinereus abbotti* » et qui, d'après KLOSS lui-même, n'est autre chose que le « *H. concolor* » de SCHLEGEL (op. cit., p. 14), et la forme que KLOSS désigne par le nom de « *H. cinereus funereus* », manifestent des tendances à ressembler respectivement au Gibbon javanais (45) et au *H. lar* (propre à Sumatra et Malacca) ; tandis que les mains foncées du « *H. cinereus mülleri* » et du « *H. cinereus albibarbis* » (46) les font plus ressemblants au *H. agilis*.

L'hypothèse que toutes les variétés qu'on trouve à Bornéo proviennent d'une seule espèce est appuyée par le fait que la variété qui se distingue le plus du « *H. cinereus mülleri* » (suivant la

poitrine « d'un brun foncé », mais ne dit rien des extrémités ; d'autre part, il note que le Gibbon du Sud-Est de Bornéo est « reconnaissable au brun-noir de ses parties inférieures et du dedans des cuisses, et à ses quatre mains noires », tandis que pour le Gibbon de la côte occidentale de Bornéo il n'en parle pas de ces détails importants (cf. : l. c., p. 21). FORBES (1894, vol. II) qui ne distingue les Gibbons javanais et bornéens que comme deux « races » d'une même espèce, confond, naturellement, aussi les caractères de ces « races » (op. cit., pp. 155-156) dans la description de l'espèce ; d'autre part, la contradiction des deux citations qu'il fait ensuite (ib., p. 157), de celle empruntée à ANDERSON et de celle empruntée à Ch. HOSE, semblent indiquer que FORBES était plutôt penché à n'attribuer à Bornéo qu'une seule forme.

(45) Cf. GYLDENSTOLPE, 1919, p. 5.

(46) Suivant la nomenclature employée par KLOSS ; GYLDENSTOLPE (l. c.) n'admet pas cette sous-espèce.

nomenclature de KLOSS), notamment le « *H. cinereus abbotti* », présente également des spécimens chez lesquels « the inner sides of the limbs and parts of the under-body may be largely brown or even partly blackish », de sorte que KLOSS lui-même est amené à reconnaître que ces spécimens « are progressing towards *mülleri* and *funereus* » (47).

Pour exprimer l'unité génétique du groupe des Gibbons de Bornéo et la distinction de ce groupe de l'espèce javanaise, nous envisageons les quatre sous-espèces bornéennes distinguées par KLOSS comme celles de l'espèce *Hylobates mülleri* MARTIN (48).

*Hylobates mülleri mülleri* MARTIN.

(*Hylobates mülleri*, MARTIN, 1841, A Natur. History of Quadrap. and other Mammifer. Animals, p. 444).

(*Hylobates mülleri*, SCHLEGEL, 1876, Les Singes, p. 21.)

(*Hylobates leuciscus*. B. Bornean Race. (*H. concolor*), FORBES, 1894, A Handbook to the Primates, vol. II, p. 155 [*partim*].)

(*Hylobates mülleri*, LYON, 1911, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 40, p. 142).

(*Hylobates concolor*, ELLIOT, 1913 [« 1912 »], A Review of the Primates, vol. III, p. 171).

(*Hylobates mülleri mülleri*, GYLDENSTOLPE, 1919, Kungl. Sv. Vet. Akad. Handl., 60, N° 6, p. 4).

(*Hylobates lar mülleri*, POCKOCK, 1927, Proc. Zool. Soc. London, p. 728).

(*Hylobates cinereus mülleri*, KLOSS, 1929, Proc. Zool. Soc. London, p. 120).

(47) KLOSS, op. cit., p. 120. — Notre hypothèse d'une seule espèce ancestrale à Bornéo semble d'autant plus fondée que le peuplement de Bornéo par des animaux terrestres et d'origine continentale a dû s'effectuer à travers ou par l'intermédiaire de l'île de Sumatra seulement, tandis que Java ne pouvait pas être une étape passagère pour les immigrants continentaux qui pénètrent dans Bornéo. (Comparez la dispersion des scorpions terrioles du g. *Heteromerus* dans la même région comme la représente GILTAY [1931, p. 17 et la carte à la p. 16]).

(48) Suivant la remarque de A. CABRERA (P. Z. S., 1930, p. 257) l'espèce javanaise devrait s'appeler *Hylobates moloch* (AUDEBERT), étant donné qu'AUDEBERT avait, en 1797, désigné le *Gibbon cendré* (« the Cinereous Gibbon ») par le nom *Simia moloch*. Il est possible que l'observation de CABRERA soit juste; toutefois, puisque nous envisageons les Gibbons de Bornéo comme une espèce différente de celle qui habite Java, nous ne croyons pas possible de désigner les formes propres à Bornéo par le nom *moloch* (comme le font CHASEN & KLOSS, 1931, p. 2), pas plus que par le nom *cinereus*.

2 ind. ♂♂, peaux et crânes ;

N° 765 du R. M. (N° 245 du collecteur) — provenant de Penda Siroen, S. Maroewai, Bornéo ; tué le 12 mai 1932 ;

N° 765 $\beta$  du R. M. (N° 248 du collecteur) — provenant du Mont Laoeng, Bornéo ; tué le 13 mai 1932.

Les crânes mesurent :

	long. cond.-bas.	long. zygomat.
N° 765	82,7 mm.	68,4 mm.
N° 765 $\beta$	81,0 mm.	68,3 mm.

Les deux individus se distinguent nettement l'un de l'autre, le premier ayant le pelage du dos d'un gris cendré, le second l'ayant d'un gris brunâtre, ce ton étant cependant aussi celui des membres du premier. Le côté ventral du corps, la calotte de la tête et les doigts des quatre mains sont noirs chez tous les deux spécimens, mais ce noir est d'un reflet brunâtre, chez le second. La bande frontale du premier spécimen est presque blanche, tandis que les favoris sont d'un gris brunâtre (49) ; chez le second, les favoris sont d'un gris-brun semblable au restant du pelage, la bande frontale étant du même ton, mais plus claire. Ainsi le premier de nos spécimens, par le gris cendré de son pelage du dos, rappelle le Gibbon javanais (*H. cinereus*), tandis que le second, ne présentant pas la tendance (indiquée chez le premier) vers l'élimination de l'élément brun de la coloration du pelage, montre la nuance « corne » des poils du dos si caractéristique pour la « phase » claire du *H. agilis* de Sumatra.

La comparaison du N° 765 $\beta$  avec les Gibbons bornéens de la collection du Musée le montre plus clair que l'un des deux spécimens adultes provenant du Nord-Ouest de Bornéo (50), chez lequel le noir-brunâtre du côté ventral s'étend sur les parties adjacentes, jusque dans les favoris et la bande frontale, de sorte que cette dernière est réduite à un triangle brun-blanchâtre au milieu du front. Le N° 765 $\beta$  se montre, d'autre part, très semblable à un jeune individu provenant de Bornéo (51). Ces comparaisons sont insuffisantes pour pouvoir juger du bien-fondé de la division de l'espèce bornéenne en plusieurs sous-espèces. D'autre part, les différences entre les deux spécimens

(49) Chez le Gibbon javanais que possède le Musée, le rapport est inverse: la bande frontale est à peine plus claire que le restant du pelage (gris cendré), les favoris étant d'un blanc assez pur.

(50) Le N° 763 $\beta$  du Registre du Musée; provenant de Baram.

(51) Le N° 763; la localité exacte à Bornéo d'où provient ce spécimen nous est inconnue.

rapportés par Son Altesse Royale le Prince Léopold ne sont pas moins marquées que celles qui distingueraient, par exemple, la sous-espèce *albibarbis* (LYON, 1911) des autres sous-espèces bornéennes. N'aurions-nous pas, dans les sous-espèces du Gibbon bornéen, ces variétés qu'on rapporte à la catégorie taxonomique des « *morphae* » et qui, dans les conditions de non-isolement, persistent en qualité d'une variabilité individuelle? (52).

Toutefois, si nous nous fions à l'autorité des naturalistes cités qui distinguent les Gibbons du Sud-Est de Bornéo comme une sous-espèce différente des Gibbons habitant d'autres régions de l'île, nous devons reconnaître en ces deux spécimens les premiers représentants authentiques de cette sous-espèce dans la collection du Musée.

### CERCOPITHECIDAE.

#### CERCOPITHECINAE.

*Macacus (Cynomolgus) mandibularis* (ELLIOT).

(*Pithecus mandibularis*, ELLIOT, 1910, Proc. U. S. Nat. Mus., vol. 38, p. 347; LYON, 1911, ib., vol. 40, p. 137; ELLIOT, 1913, A Review of the Primates, II, p. 234).

(*Macaca irus mandibularis*, GYLDENSTOLPE, 1919, Kungl. Sv. Vet. Ak. Handl., 60, N° 6, p. 14).

1 ind. ♀, peau et crâne; spécimen n'ayant pas encore atteint la taille complète d'adulte (53).

N° 789 du Reg. du Mus. (N° 207 du collecteur); tué à Kampong Hadjak, Moeara Teweck, Bornéo, le 5 mai 1932.

#### SEMNOPITHECINAE.

*Semnopithecus rubicundus* S. MÜLLER (54).

(Tijdschr. Natuur. Geschied., V, p. 137, 1838-1839).

(52) Voyez plus haut la note infrapaginale 21.

(53) Le crâne de ce spécimen mesure : long. cond.-bas. : 66,5 mm. ; larg. zygomat. : 57,8 mm.

(54) ELLIOT (1913) ajouta un sous-genre à ceux, qui avaient été distingués par TROUËSSART (1879) dans le genre *Semnopithecus*, et appliqua à ce sous-genre le nom de *Pygathrix* E. GEOFF. Ceci semble être justifié tant au point de vue des règles de nomenclature, qu'au point de vue des raisons morphologiques. Par contre, l'application du nom *Pygathrix* comme nom générique pour tous les Semnopithèques, à l'exception des espèces pourvues d'un nez saillant, application faite par ELLIOT et, à son instar, par d'autres naturalistes, paraît moins bien fondée. C'est pourquoi nous conservons le

(*Semnopithecus rubicundus*, SCHLEGEL, 1876; FORBES, 1894).

(*Pygathrix rubicunda rubicunda*, LYON, 1911, Proc. U. S. Nat. Mus., v. 40, p. 138).

(*Pygathrix rubicunda*, ELLIOT, 1913, A Rev. of the Prim., III, p. 35).

(*Presbytis rubicunda rubicunda*, GYLDENSTOLPE, 1919, Kungl. Sv. Nat. Ak. Handl., Bd. 60, N° 6, p. 8).

1 ind. ♀ adulte, peau et crâne.

N° 769 du R. M. (N° 211 du collecteur) ; tué à Poeroek Tjave (Poeroek Tjahoe), Haut Barito, Bornéo, le 7 mai 1932.

La comparaison de ce spécimen avec deux individus (mâles) que possède le Musée, ne se présente pas favorable pour la distinction que fait LYON (1911), qui attribue à Bornéo trois formes différentes de cette espèce de Semnopithèques. D'après LYON, il y aurait en outre de la sous-espèce *ignita* (DOLLMAN, 1909), propre au Nord de l'île, la sous-espèce *rubida* (LYON, l. c., p. 139), dans le Bornéo occidental, et la forme typique qu'il appelle *Pygathrix r. rubicunda*, dans le Sud-Est de l'île. Or, le spécimen que nous examinons, et qui provient de cette dernière région, a les quatre mains du même ton que le restant du pelage, tandis que les deux anciens spécimens du Musée, dont l'un provient de Baram, c'est-à-dire du Nord de Bornéo, ont les quatre mains noirâtres. Notre spécimen se rapproche donc par cette particularité de la forme que LYON appelle *rubida* (55). Le spécimen provenant de Baram étant mâle, tandis que notre sujet est une femelle, et d'autres crânes n'étant pas à notre disposition, nous sommes privés de la possibilité d'apprécier les particularités du crâne de notre exemplaire (56).

nom générique plus habituel de *Semnopithecus*, dans le sens large d'un groupe embrassant toutes les espèces, dépourvues d'un nez saillant, propres à la Région orientale et appartenant à la sous-famille des *Semnopithecinae*. Ce nom a aussi l'avantage d'exprimer, par son étymologie, la distinction des singes de cette dernière sous-famille de ceux, qui appartiennent au genre *Cercopithecus* (i. e., à la sous-famille *Cercopithecinae*), tout en traduisant simultanément l'unité génétique de ces deux groupes (resp., sous-familles).

(55) GYLDENSTOLPE (1919, p. 8) trouve les spécimens provenant de la même partie de Bornéo intermédiaire entre les sous-espèces *rubida* et *ignita*.

(56) Le crâne de ce spécimen ♀ mesure: long. cond.-bas.: 69,2 mm., larg. zygomat.: 66,3 mm.

*Semnopithecus maurus* (E. GEOFFROY) (57).

(*Cercopithecus maurus* et *C. auratus*, E. GEOFFROY ST-HILAIRE, 1812, Ann. du Muséum d'Hist. Natur., Paris, Tome XIX, p. 93).

(*Semnopithecus maurus*, SCHLEGEL, 1876; FORBES, 1894).

(*Pygathrix aurata*, ELLIOT, 1913, III, p. 75).

1 ind. ♂, peau et crâne.

N° 777 du Reg. du Musée (N° 179 du collecteur).

Le numéro d'ordre du collecteur nous permet d'établir approximativement la date quand ce singe a été tué et, d'après la date, le lieu de sa provenance : fin avril - début mai, île Bali. Le spécimen est absolument identique aux individus provenant de Java qui se trouvent dans la collection du Musée.

Le crâne mesure : long. cond.-bas. : 80,1 mm. ; larg. zygomat. : 75,7 mm.

*Semnopithecus* sp.

1 ind. juvenile ♂, peau et crâne (longueur maxima 67,4 mm., largeur maxima 47,1 mm.).

N° 778 du Reg. du Musée (N° 284 du collecteur).

Le brun-pourpré du dos est moins prononcé sur la nuque et sur l'extérieur des membres, mais il est plus foncé sur le dessus de la queue, et dans la partie terminale de celle-ci tout autour. Les parties ventrales sont blanches. En l'absence de données sur le lieu d'origine exact et d'un matériel de comparaison suffisant, la détermination de l'espèce ne peut pas être faite.

La peau mesure : le corps avec la tête, 28 cm., la queue, 34,5 cm.

*Nasalis larvatus* (WURMB).

(*Cercopithecus larvatus*, WURMB, Verhandl. Batav. Genootsch., III, p. 145, 1781).

(57) Contrairement à ELLIOT, nous donnons la préférence au premier des deux noms par lesquels, à la page 93 de son « *Tableau des Quadrumanes* », E. GEOFFROY ST-HILAIRE avait désigné l'espèce ; car cet auteur cite en fait d'habitat du « *Cercopithecus maurus* » l'île de Java, tandis que pour « *C. auratus* » il indique les îles Moluques ; ensuite, l'individu qu'il désignait par *auratus* comme représentant d'une nouvelle espèce, n'était, en réalité, qu'une femelle ayant gardé la coloration typique des jeunes de l'espèce qu'il désignait par *maurus*. — Comparez, d'autre part, ce que dit ELLIOT (l. c.) avec ce que nous trouvons chez SCHLEGEL (1876, p. 55 et pp. 57-58) au sujet du *S. maurus* et du *S. pyrrhus*.

(*Nasalis larvatus*, E. GEOFFROY ST-HILAIRE, Ann. Muséum Hist. Nat., Paris, Tome XIX, p. 91, 1812).

Cette espèce est représentée dans la collection rapportée par S. A. R. le Prince Léopold par les peaux et les crânes des cinq individus suivants, tués à Bornéo en mai 1932 :

N° 788 R. M. (N° 216 du collecteur) — ♀ ; 8 mai, Mt Laoeng ;  
 N° 788β R. M. (N° 218 du coll.) — ♂ adulte ; 9 mai, Penda Siroen, S. Maroewai ;

N° 788γ R. M. (N° 219 du coll.) — ♀ adulte ; 9 mai, Penda Siroen, S. Maroewai ;

N° 788δ R. M. (N° 220 du coll.) — ♀ juvénile ; 9 mai, Penda Siroen, S. Maroewai ;

N° 788ε R. M. (N° 264 du coll.) — ♀ adulte ; 11 mai, Moeara Teweh ;

et par deux crânes, dont la date et le lieu exacts d'origine, ainsi que les N° du collecteur nous sont inconnus :

N° 787ε — crâne d'adulte (♀ ?) ;

N° 787ζ — crâne de jeune.

Décrit depuis si longtemps, ce singe n'est cependant pas connu de la façon qu'il mériterait de l'être, étant donné qu'il présente, ainsi que ses congénères, pourvus comme lui d'un nez ressortant du museau, un intérêt particulier, en manifestant, en proportions exagérées, ce caractère humain, qui est beaucoup moins prononcé chez les Gibbons et les singes appelés Anthropomorphes (58).

Bien que grotesque, le nez du Nasique est semblable par sa structure (59) et identique par son développement (60) à celui de l'Homme. Mais en dehors de ce trait, le Nasique se montre d'une structure toute opposée à celles de l'Homme, des Anthropomorphes et des Gibbons ; cette dissemblance est accentuée par

(58) Parmi les figures peu nombreuses qui nous familiarisent un peu avec l'aspect réel du Nasique, en outre des images colorées du vieil ouvrage de REICHENBACH (1863) et de l'ouvrage d'ELLIOT (1913, III, pl. IV), il faut citer les photographies dans la nouvelle édition du « *Brehm's Tierleben* » (*Die Säugetiere*, Bd. 4, Leipzig, 1925, Pl. « Affen V », fig. 5 et 6) et celle donnée par E. JACOBSON (dans : *De Tropische Natuur*, Jahrg. XXII, p. 164), ainsi que les dessins qu'on trouve chez WEBER (1928, II, p. 806) et chez POCOÏK (*P. Z. S.*, 1925, pp. 1486 et 1487).

(59) Voir à ce sujet l'intéressante contribution de I. CHUAN WEN (1930).

(60) Comme l'a montré R. WIEDERSHEIM (1901).

la conservation, chez le Nasique, d'une longue queue, typique pour les *Semnopithecinae* et dont la présence est rendue encore plus frappante par une coloration différente de celle du corps. Aussi importante que soit pour l'Anthropogénie la présence d'un vrai nez chez le Nasique, la manifestation de ce caractère dans

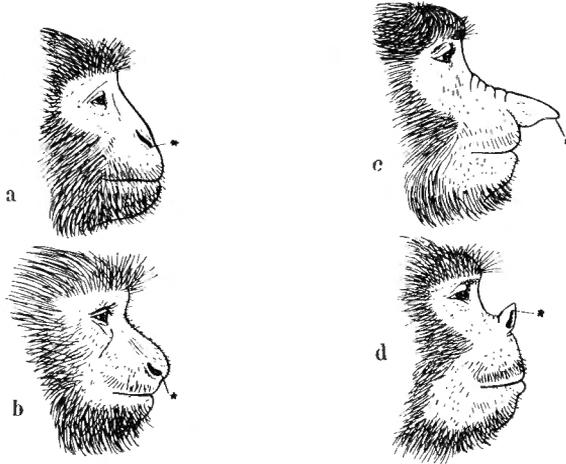


Fig. 2. — Profils des *Semnopithecinae* :

- a) *Semnopithecus obscurus*,
- b) *Colobus abyssinicus*,
- c) *Nasalis larvatus*,
- d) *Rhinopithecus avunculus*.

D'après Pocock, modifié ; l'astérisque indique la position du bord antérieur de la narine.

une branche des Primates bien écartée de celle à laquelle on rattache la famille humaine, ne constitue qu'un des cas de ces parallélismes dont nous connaissons de nombreux exemples et qui semblent postuler une base de potentialités héréditaires identiques (61).

Le nez du Nasique ne paraît pas être, chez nos spécimens, dédoublé au bout, comme le représente Pocock (62), bien qu'un sillon longitudinal sur la face dorsale du nez soit bien indiquée (63). De même, l'interprétation de la formation du nez du

(61) De même que ce parallélisme entre l'Homme et les Singes qui se manifeste dans le modèle du recouvrement pileux de la tête, que nous fait connaître G. S. MILLER (1931).

(62) Pocock, 1925, p. 1487, fig. 35, B, C et D ; l'aspect vu par cet auteur est, probablement, l'effet de la désiccation.

(63) Cf. figure donnée par JACOBSON citée plus haut.

type humain donnée par cet auteur, ne correspond que partiellement à la réalité. Pocock dit que, chez le Nasique, « as in Man, the nostrils are completely inverted, their anterior ends corresponding to the posterior ends of the nostrils of ordinary monkeys » (64). L'homologie exacte des parties du nez humain et du Nasique avec celles du nez des autres Primates, étant importante pour la morphogénèse du visage humain, nous nous permettons d'apporter ici quelques précisions sur la question.

Pocock indique que chez les Semnopithèques (65) « the area round the nostrils is never thickened to any noticeable extent... In some species of *Colobus*, however, the nose is decidedly prominent and convexly rounded, and overhangs to a small extent the upper lip, which is unusually shallow » (66) ; les magnifiques dessins de Pocock que nous copions ci-dessus montrent bien la différence du visage chez ces deux genres. Chez le Nasique, le nez se détache du museau par une constriction bilatérale en dessous du nez ou, pour être plus précis, en dessous des ailes des narines, ces ailes parvenant à se rapprocher et à former ainsi un nez semblable à une trompe, — d'où le nom anglais du Nasique — « the Proboscis-monkey » (67). Par ce degré de l'émancipation du nez de la mâchoire supérieure, le Nasique et ses congénères pourvus d'un nez saillant, dépassent l'Homme. Dans la série morphologique : Semnopithèque — Colobe — Nasique, l'orientation des narines reste, cependant, la même et ne deviendrait *inverse*, que si la pointe du nez retroussé, — comme celui du *Rhinopithecus*, — était encore plus recourbée en arrière

(64) Pocock, op. cit., p. 1488.

(65) L. c., p. 1485 (Pocock préfère le nom de *Pithecus* pour ce genre).

(66) Notons que chez les Gibbons, suivant le même auteur, « the area round the nostrils is prominent and recalls that of black- and white species of *Colobus* (e. g., *C. abyssinicus*) » (l. c., p. 1488).

(67) Le caractère différenciant le nez du Nasique du nez humain, ainsi que d'une vraie trompe, est bien exprimé dans le passage suivant: « les narines sont percées en dessous ; mais leur contour postérieur n'est pas adossé à la moustache, qui en est séparée par une portion du plan inférieur du nez ; l'animal peut seulement élargir et renfler ses narines, mais non mouvoir [ajoutons : *volontairement*. S. F.] le nez en totalité ; les os de la face n'offrent aucune particularité dans cette région » (*Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, dirigé par d'ORBIGNY, Paris, 1861, Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 580).

et parvenait à s'accoler à la glabelle (voyez la fig. 2) (68).

L'étude de I. CHUAN WEN montre nettement que la position longitudinale des narines chez le Nasique et l'Homme, aussi bien que chez tous les Catharrhiniens, reste conforme à la même position des grands cartilages alaires du nez. — S'il y a partiellement inversion dans le sens de Pocock, il y a toujours plus, cependant, inversion des bords latéraux des narines : en passant du nez des Cercopithèques et des Semnopithèques à celui du Nasique et de l'Homme, on voit que les narines ont ainsi produit une rotation autour d'un axe longitudinal et leurs bords latéraux ont acquis la position médiane, comme le montre le schéma ci-après (fig. 3).

La mobilité passive du nez, qui, chez les mâles âgés de *Nasalis*, atteint un aspect démesuré (69) et balance devant la bouche d'une façon gênante et peut-être douloureuse, oblige ces individus, suivant les observations qu'a pu faire à Bornéo S. A. R. le Prince Léopold de Belgique, de tenir leur nez d'une main lorsqu'ils font des sauts d'une branche à l'autre (70). Cette mobilité est liée à la réduction du *cartilago septi nasi* qui ne soutient plus, suivant WEN (71), les *cartilagine alares majores*.

(68) Un état semblable se produit à la suite du raccourcissement de la crête du nez chez le *Theropithecus* (cf. Pocock, l. c., fig. 32) et chez les Anthropomorphes. Il mérite d'être noté que, chez les Anthropomorphes, a aussi lieu en même temps qu'un raccourcissement du nez, une tendance de rapprochement l'une de l'autre, sur la face dorsale du nez, des ailes des narines (voyez les nez des Chimpanzés sur notre schéma), c'est-à-dire une tendance contraire à celle qui a abouti à détacher le nez de la mâchoire chez le Nasique et, en une mesure moindre, chez l'Homme. Remarquons que par ce caractère du nez de même que, par exemple, par le rapport réciproque des segments de leurs membres (Orang-Outan) et le rapport entre la partie cérébrale du crâne et sa partie viscérale, rapports inverses à ceux qui caractérisent l'Homme, ainsi que par beaucoup d'autres caractères, les Anthropomorphes montrent le sens de leur évolution diamétralement opposé à celui que suit l'évolution de l'Homme.

(69) La grandeur du nez se présente donc, chez le Nasique, comme un caractère d'âge, d'une part, et comme caractère sexuel secondaire de mâle, d'autre part; cette double valeur d'un même caractère, indiquant simultanément la *sénilité* et la *masculinité*, est bien connue dans les caractères des crânes des Primates.

(70) Cette importante observation biologique faite par S. A. R. le Prince Léopold nous a été communiquée verbalement par M. le Directeur du Musée, le Prof. Dr V. VAN STRAELEN, auquel nous sommes aussi redevable de nous avoir confié l'étude de la collection faisant l'objet de cette note.

(71) Op. cit., p. 120.

La série morphologique, que constitue la figure 2, ne s'accorde, évidemment, pas avec un schéma des relations génétiques réelles des genres y figurés. D'autre part, tandis que le stade du Colobe semble être indispensable pour que le nez d'un Semnopithèque proprement dit se transforme en celui du Nasique, l'adulte de

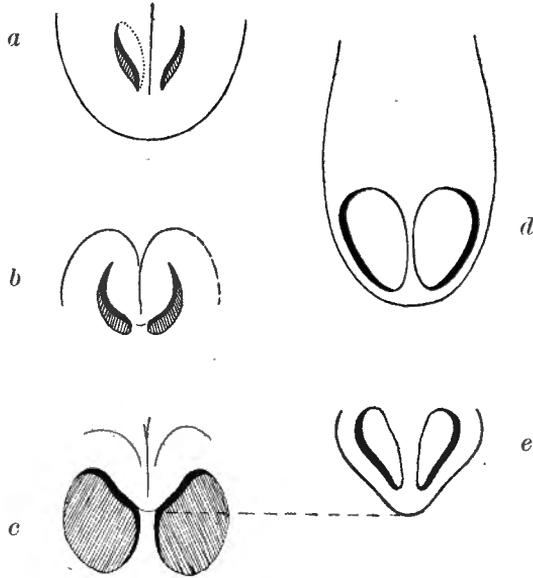


Fig. 3. — Position du bord primordialement interne (rendu sur les schémas par le trait gras) de la narine chez :

- |   |   |                             |
|---|---|-----------------------------|
| <i>a</i> — le <i>Colobus</i> ;                      | } | le nez étant vu du dessus;  |
| <i>b</i> — l' <i>Anthropopithecus tchego</i> ;      |   |                             |
| <i>c</i> — l' <i>Anthropopithecus troglodytes</i> ; |   |                             |
| <i>d</i> — le <i>Nasalis larvatus</i> ;             | } | le nez étant vu du dessous. |
| <i>e</i> — l' <i>Homme</i> .                        |   |                             |

Dans le schéma *a*, le pointillé indique la position que prendrait le bord extérieur de la narine en cas d'une inversion pareille à celle, qui a lieu à la formation du nez du Nasique et de l'Homme.

ce dernier genre ne représente aucunement un stade passager à celui du *Rhinopithecus*; il semble devoir admettre une divergence, à partir de l'état qu'on constate chez le jeune du Nasique, vers un nez pendant (mâles âgés de *Nasalis*), d'une part, et vers un nez retroussé (*Rhinopithecus*), d'autre part.

Le même rapprochement avec les formes au nez retroussé, que suggère le nez du jeune du Nasique, est suggéré aussi par sa coloration.



I



II



III



IV

Modification de la coloration avec l'âge chez le *Nasalis larvatus*.

Tandis que l'adulte se caractérise par la délimitation nette des parties différemment colorées, en quoi il se rapproche du « Douc » de BUFFON, — le *Pygathria nemeus* (L.) ou le « Kleideraffe » des Allemands, — chez le jeune la coloration est plus uniforme ; elle ne permet pas de reconnaître les parties analogues aux différentes parties du « costume » du *Pygathria nemeus*.

La coloration du jeune Nasique est d'un *roux-orangeâtre* sur le dos, le dessus de la tête étant plus foncé, presque marron (voir la fig. I de la planche à la fin de notre travail) ; la queue est d'un *gris brunâtre* et prend son départ d'une tache de la même couleur sur la partie pelvienne du dos (72).

Avec l'âge la coloration devient plus brun-marron sur le dos, tandis que les moitiés distales des membres tendent à accentuer leur coloration grise ; la tache précaudale et la queue deviennent d'un gris plus clair (comparez les figs. II et III avec la fig. I de la planche). Chez la femelle plus adulte, que représente la fig. III, le brun-marron du dos se transforme en noir le long du bord dorsal des favoris, qui s'étendent sur les côtés du cou ; ces favoris sont, chez cet individu, plus jaunâtres et moins roussâtres que chez la femelle, un peu plus jeune, que représente la fig. III (73). Chez le spécimen présenté par la fig. III, le noir bordant les favoris, sur le côté dorsal du cou, se répand aussi sur le dos, où il est entremêlé avec le brun-marron fondamental ; ce dernier ton réapparaît pur sur les flancs du corps. La tache de la croupe et la queue de cette femelle est encore plus blanchâtre que chez la femelle représentée par la fig. II.

Chez le mâle adulte (fig. IV de la planche) le marron du dos est dominé par un ton brun-grisâtre ; ce spécimen se caractérise par l'*élimination du ton jaune* dans son pelage, de sorte que même les favoris ont chez lui un reflet plutôt rosâtre qu'orangeâtre, tandis que la tache claire de la croupe et la queue sont d'un gris-cendré clair, exempt de tout reflet jaune. Ce spécimen semble présenter plutôt l'ébauche d'une aberration, que la colo-

(72) Sur la planche colorée IV du volume III de l'ouvrage de ELIOT, le jeune est d'un ton trop clair et trop *jaune* et la queue prend son origine d'une tache *blanche* ; ni les jeunes N° 788 et N° 788δ, ni un autre jeune d'une même taille et que le Musée possède depuis longtemps (N° 787β-R. M.), n'ont pas ces couleurs. L'ancien spécimen juvénile ressemble absolument aux nouveaux entrés (juvéniles), dont l'un est représenté sur la planche colorée à la fin de cette note.

(73) Voyez plus bas les dimensions des crânes.

ration typique (74). Toutefois, le passage du pelage de tons roux aux tons brunâtres, au cours de la maturation, est, chez le Nasique, un reflet de la règle qui régit la coloration du *Semnopithecus maurus*, des Hurlleurs (*Alouatta*), etc.

La différenciation progressive de la coloration au cours de la croissance s'effectue, chez le Nasique, parallèlement avec l'allongement relatif de la partie faciale du crâne; les mensurations, ci-dessous, des crânes de notre série donnent l'idée du rythme de cet allongement (75).

Crâne N°	Figure de la planche correspondant au spécimen	Long. maxima (en mm.)	Long. cond.-bas. (en mm.)	Long. de la boîte cérébrale ou fronto-occipit. (en mm.)	Largeur zygomat. (en mm.)
788β — ♂	IV.	135,6.	112,5.	91,2.	92,7.
788ε — ♀	III.	112,1.	90,2.	83,8.	77,2.
787ε — ?	(II) (76)	107,5.	85,8.	82,8.	75,3.
788 — ♀	—	99,5.	76,8.	79,4.	69,0.
788δ — ♀	I.	83,4.	58,3.	72,0.	54,8.

(74) Chez un autre spécimen mâle de cette espèce se trouvant dans la collection du Musée l'élément jaune n'est pas éliminé de la coloration du pelage, tandis que le pigment noir semble moins participer à celle-ci; aussi la tache de la croupe et la queue y sont-elles d'un blanc presque pur, à peine jaunâtre. La série rapportée par S. A. R. le Prince Léopold permet toutefois de voir que le Nasique n'échappe pas à la règle assez générale que le contraste des couleurs devient plus prononcé à la maturité et que les différences de la coloration constituent ici une variabilité régulière due à l'âge, et non une simple variabilité individuelle comme les envisageait SCHLEGEL (op. cit., p. 67).

(75) Les crânes N° 788γ et 787ζ étant cassés, nous ne citons pas leurs dimensions; le premier est un peu plus petit que le N° 787ε et le second un peu plus robuste que le N° 788δ.

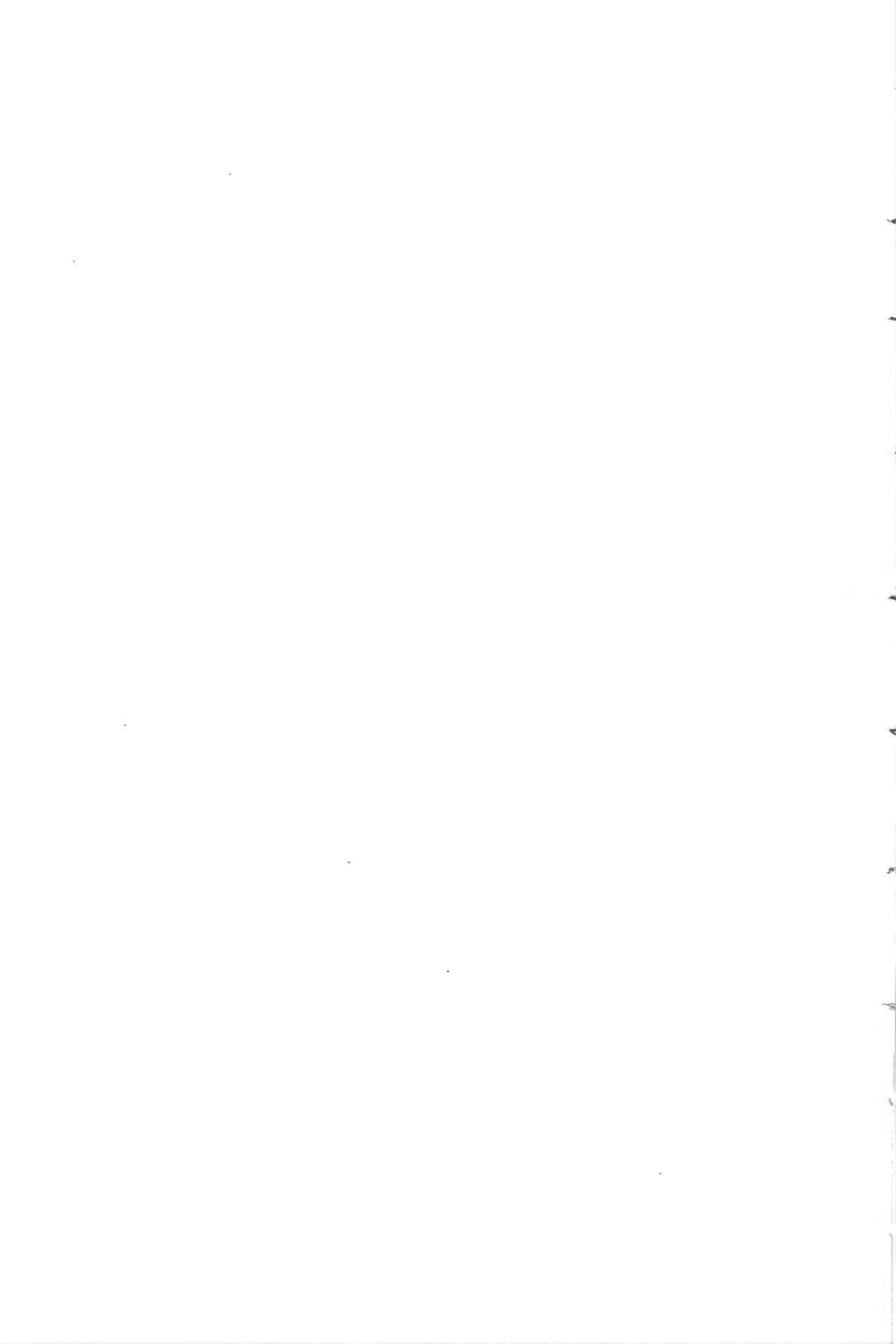
(76) La figure II de la planche en couleurs représente le spécimen N° 788γ, dont la taille doit correspondre presque entièrement à celle du N° 787ε.

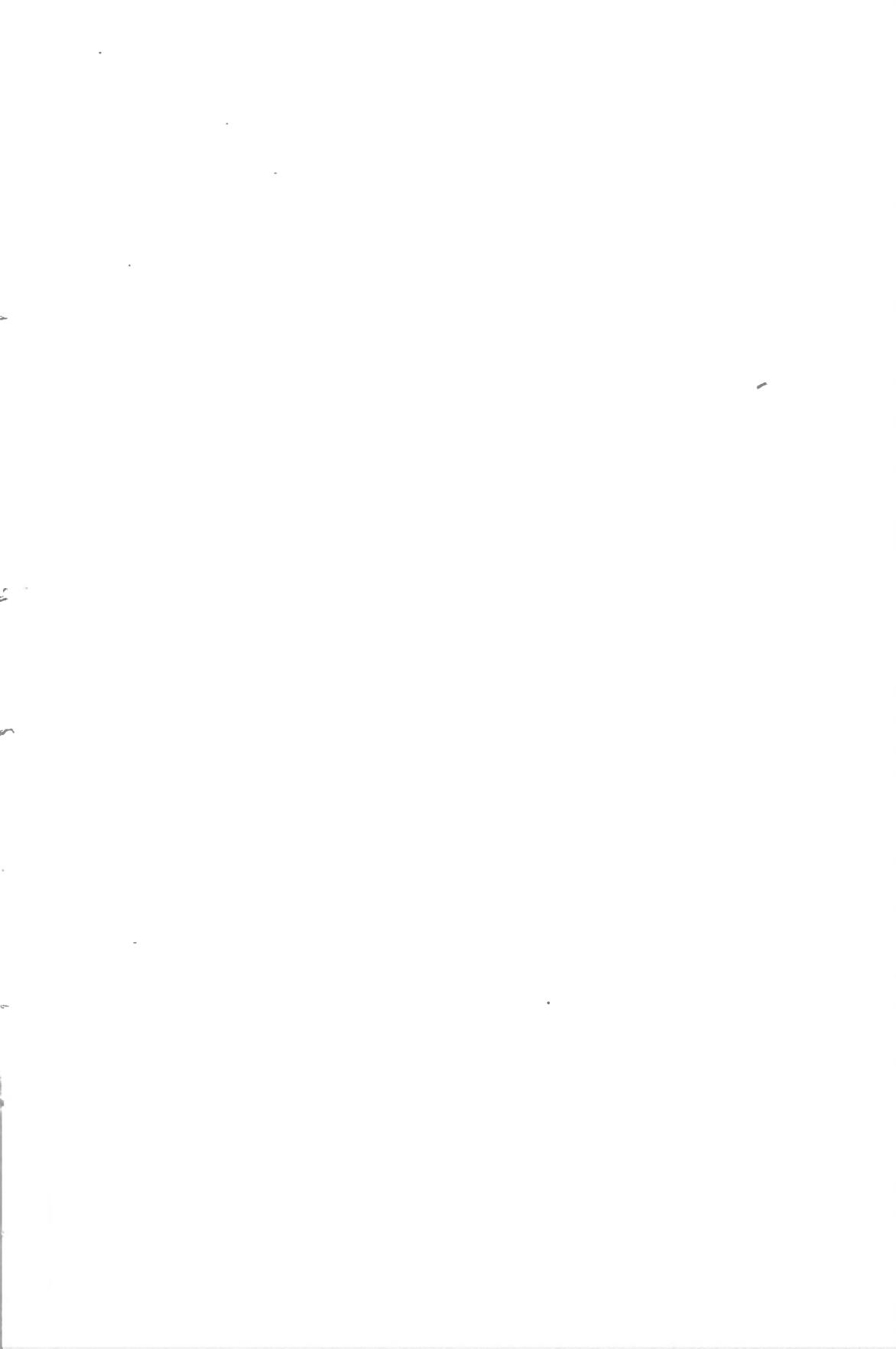
## OUVRAGES CONSULTÉS

- ABËL, O., (1928), Vorgeschichte der Proboscidea (in: Max WEBER [vide infra], 1928, *II*, pp. 458-479).
- — Vorgeschichte der Sirenia (*ib.*, pp. 496-504).
- ANDERSON, K., (1912), Catalogue of the Chiroptera in the Collection of the British Museum, *Second Edition*, vol. I.
- BIRÛLA, A., (1913), Contributions à la classification et à la distribution géographique des Mammifères. IV. Tableau analytique des genres de la famille des Viverridae d'après les caractères craniologiques [*en russe*]. (*Annuaire du Musée Zoolog. de l'Acad. Impériale des Sciences de St-Pétersbourg*, T. XVIII, N° 1, pp. 125-144).
- BLANFORD, W. T., (1838-1891), The Fauna of British India, etc. Mammalia, Parts I & II.
- BONHOTE, J. L., (1901), *Ann. et Mag. of Nat. Hist.*, (7) 7, pp. 106-167 et pp. 167-177; p. 444.
- (1903), *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, (7) 11, pp. 291-296.
- CHASEN, F. N., and KLOSS, C. BODEN, (1931), On a Collection of Mammals from the Lowlands and Islands of North Borneo. (Bull. Raffles Mus., Singapore, N° 6, pp. 1-82).
- DAMMERMAN, K. W., (1929), On the Zoogeography of Java [Appendix I: A List of the Mammals known from Java, pp. 33-39], *Treubia, Buitenzorg*, vol. XI, livr. 1, pp. 1-88.
- DOBSON, G. E., (1878), Catalogue of the Chiroptera in the Collection of the Brit. Museum.
- ELLIOT, D. G., (1913 [« 1912 »]), A Review of the Primates. (*Monographs of the Amer. Mus. of Nat. Hist.*, vols. I-III).
- FORBES, H. O., (1894), A Hand-Book to the Primates, vols. I & II. (*London; Allen's Naturalists Library*).
- FRIANT, M., (1932), L'influence de la taille sur la morphologie des dents chez les Mammifères. (*C. R. Acad. Sciences, Paris*, 1<sup>er</sup> février 1932).
- (1933), Contribution à l'Etude de la Différenciation des Dents Jugales chez les Mammifères. (*Publications du Muséum National d'Hist. Natur.*, Paris, N° 1).
- GEOFFROY ST-HILAIRE, E., (1812), Tableau des Quadrumanes, (*Ann. du Muséum d'Hist. Natur.*, Paris, vol. XIX, pp. 85-122).
- GILTAY, L., (1931), Résultats Scientifiques du Voyage aux Indes Orientales Néerlandaises de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Léopold de Belgique. — Scorpions et Pédipalpes. (Mémoires du Musée Royal d'Hist. Natur. de Belgique [hors série], vol. III, fasc. 6).
- GÜNTHER, A., (1876) [*Sciurus steeri*] *Proc. Zool. Soc. London*, p. 735, pl. 49.

- GYLDENSTOLPE, N., (1919), On a Collection of Mammals made in Eastern and Central Borneo by Mr Carl Lumholz. [Avec une liste des Mammifères connus de Bornéo et une liste bibliographique pour la période de 1870 à 1917]. (*Kungl. Svenska Vetenskapsakad. Handl.*, Bd. 60, N° 6, pp. 1-62, 6 pls.).
- KLOSS, C. BODEN, (1929), Some Remarks of the Gibbons, with the Description of a New Subspecies. (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 113-127).
- LÖNNBERG, E., and MJÖBERG, E., (1925), Mammalia from Mount Murud and the Kalabit Country (pp. 508-513), — et Mammalia from Mount Dulit and the Baram District (pp. 513-516), (*Ann. and Mag. of Natur. History*, (9) 16).
- LYDEKKER, R., (1915), Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum, vol. IV.
- LYON JR., M. W., (1906), The Pigmy Squirrels of the *Nannosciurus melanotis* group, (*Proc. Biol. Soc. of Washington*, v. XIX, pp. 51-56).
- (1908a), Mammals collected in Western Borneo by Dr W. L. Abbott, (*Proc. U. S. Nation. Mus.*, v. 33, pp. 547-571).
  - (1908b), Mammals collected in Eastern Sumatra, etc.), (*Proc. U. S. Nation. Mus.*, v. 34, pp. 619-679).
  - (1911), Mammals collected by Dr W. L. Abbott on Borneo, etc., (*Proc. U. S. Nation. Mus.*, v. 40, pp. 53-146).
- MATSCHIE, P., (1893), *Sitz-ber. Ges. naturforsch. Fr. Berlin*, pp. 61-62 et pp. 209-212.
- (1898), *ib.* pp. 41-42.
- MEYER, A. B., (1896-97), Säugetiere vom Celebes- und Philippinen-Archipel, (*Abhandl. und Ber. des Königl. Zool. und anthropol.-ethnograph. Museums zu Dresden*, Bd. VI, N° 6, pp. 1-36, pls. I-XV).
- MILLER, G. S., (1906), Mammals collected by Dr W. L. Abbott in the Karimata Islands, Dutch East Indies. (*Proc. U. S. Nation. Mus.* vol. 31, 1907, pp. 55-66).
- (1913), *Smithson. Miscell. Collection*, vol. 61, N° 21, p. 23.
  - (1931), Human Hair and Primate Patterning, (*Smithson. Miscell. Coll.*, vol. 85, N° 10).
  - (1933), The Classification of the Gibbons, (*Journ. of Mammalogy, Baltimore*, vol. 14, N° 2, pp. 153-159).
- POCOCK, R. J., (1919), On the External Characters of Existing Chevrotains, (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 1-11).
- (1925), The External Characters of the Catarrhine Monkeys and Apes, (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 1479-1579).
  - (1927), The Gibbons of the Genus *Hylobates*, (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 719-741).
  - (1933), The Civet Cats of Asia, (*Journ. Bombay Nat. Hist. Soc.*, v. 36, pp. 423-449).
- POHLE, H., (1919), Die Unterfamilie der Lutrinae. Eine Systematisch-tiergeograph. Studie, etc. (*Archiv für Naturgeschichte*, 85 Jahrg., Abt. A, Heft 9, pp. 1-247).
- REICHENBACH, L., (1863), Die vollständige Naturgeschichte der Affen, etc.

- ROBINSON, H. C., and KLOSS, C. B., (1918), A Nominal List of the Sciuridae of the Oriental Region, etc. (*Records of the Indian Museum, vol. XV, part IV, pp. 171-254*).
- SEREBRENNIKOV, M. K., (1931), On the Polychromatism and Albinism of the Siberian Squirrels, (*Proc. Zool. Soc. London, pp. 493-495*).
- SCHLEGEL, H., (1876), Les Singes. Simiae. (*Musée des Pays-Bas, Monographie N° 40*).
- SCHULTZ, H., (1933), Observations on the Growth, Classification and Evolutionary Specialization of Gibbons and Siamangs, (*Human Biology, vol. 5, N° 2, pp. 212-255, and N° 3, pp. 385-428*).
- SODY, H. J. V., (1929), Naamlijst van de Vleermuizen van Java, (*Natuurk. Tijdschr. voor Nederl.-Indië, v. 89, pp. 28-66*).
- (1930), On Some New or Insufficiently Known Mammals from Java, Borneo and Celebes, (*Ibidem, v. 90, pp. 258-273*).
- (1931), Six New Mammals from Sumatra, Java, Bali and Borneo, (*Ib., v. 91, pp. 349-360*).
- (1933), On the Mammals of Bali (with a note of the races of *Callosciurus notatus* of Java), (*Ib., vol. 93, pp. 56-95*).
- STONE, W., and REHN, J. A. G., (1902), A Collection of Mammals from Sumatra, with a Review of the Genera *Nycticebus* and *Tragulus*, (*Proc. of the Acad. of Nat. Sciences of Philadelphia, v. 54, pp. 127-142*).
- THOMAS, O., (1908), *Ann. and Mag. of Natur. Hist., (8) 2, p. 498*.
- (1915), *Ib., (8) 15, p. 385*.
- (1916), *Ib., (8) 18, pp. 72-73*.
- VAN STRAELEN, V. (1933), Résultats Scientifiques du Voyage aux Indes Orientales Néerlandaises de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Léopold de Belgique. Introduction. (*Mémoires du Musée Royal d'Hist. Natur. de Belgique, [hors série], vol. I*).
- WEBER, Max, (1928), *Die Säugetiere, 2<sup>te</sup> Aufl., Bd. II*.
- WEN, I. CHUAN, (1930), Ontogeny and Phylogeny of the Nasal Cartilages in Primates, (*Carnegie Instit. of Washington, Publicat. N° 414, pp. 109-134*).
- WIEDERSHEIM, R. (1901), Beiträge zur Kenntniss der äusseren Nase von *Semnopithecus nasicus*, eine physiognomische Studie, (*Zeitschr. für Morphol. und Anthropol., v. III, pp. 300-350*).





GOEMAERE, imprimeur du Roi, Bruxelles.